Paroisse Bienheureux Marcel Callo en Denaisis



Abscon Escaudain Lourches Neuville Roeulx

Juin 2016

Edito

Familles le Christ vous aime.

C'est le cri de tendresse du pape François dans son dernier document la joie de l'Évangile. "La joie de l'amour qui est vécue dans les familles, est aussi la joie de l'Eglise "

Pour l'Eglise, le mariage, la famille c'est important. Dieu est heureux du bonheur des familles. Beaucoup de gens aspirent à un engagement dans la durée et la fidélité de leur couple. Et même temps, beaucoup de jeunes retardent le mariage pour des raisons économiques ou parce que les perspectives d'avenir sont inquiétantes ...une société où tout devient précaire les objets, les relations y compris le contrat de travail ...

Un certain nombre de couples mettent les charrues avant les bœufs, ont des enfants avant le mariage, c'est comme ça. Et s'ils s'aiment, ils finissent par se marier. Dieu les aime aussi.

Aussi beaucoup de situations irrégulières selon le langage de l'église, divorcés, divorcés engagés dans une nouvelle relation, l'église évite les jugements et est attentive à la façon dont les personnes vivent et souffrent à cause de leur relation. Dieu les aime aussi.

Ce serait trop long dans cet édito d'évoquer toutes les situations de relations. Personne n'est exclu de l'amour et de la miséricorde de Dieu.

Familles, la paroisse vous aime.

C'est le sens de l'invitation à nous retrouver le dimanche 26 juin à Neuville pour nous dire la joie d'être ensemble, petit peuple de Dieu de la paroisse Bx Marcel Callo,.heureux de vivre l'Évangile malgré nos difficultés, nos faiblesses, mais aussi avec les visages radieux de nos enfants qui ont célébré leur profession de foi, les mariages, les baptêmes, et aussi avec ceux qui vivent l'épreuve de la séparation et du deuil ...Bref la vie quoi !

N'oubliez pas de vous inscrire.

Abbé Joseph



Un bus sera prévu si nous sommes assez nombreux. S'inscrire auprès de Nadège 06 65 62 71 73 ou de Marie Christine 06 32 66 43 08,



Messes dominicales

Samedi Messes et baptêmes		Dimanche Messes suivies des baptêmes à 11h30
4 juin	Abscon <mark>Profession de foi à 16h</mark> Baptêmes à 17h30	Les dimanches 5, 12 et 19 juin Dimanche 3 juillet Messe à Escaudain à 10h30 Dimanche 26 juin fête de la paroisse Messe à 10h30 à Neuville Suivie du pot de l'amitié et d'un repas convivis salle Mgr Delaporte à Neuville S'inscrire avant le lundi 20 juin
11 juin	Lourches <mark>Profession de foi à 16h</mark> Baptêmes à 17h30	
18 juin	Neuville <mark>Profession de foi à 16h</mark> Baptême à 17h30	
25 juin	Roeulx Baptêmes 17h Messe à 18h30	
2 juillet	Baptêmes à 17h pas de messe A 19h nuit des églises	
9 juillet	Lourches Baptêmes à 17h Messe à 18h30	

particulièrement pour les défunts du mois du lieu.

Messes de semaine mardi 9h Escaudain, mercredi 8h30 Lourches, jeudi 8h30 Abscon.

Récitation du chapelet le 1^{er} lundi du mois à 14h en l'église de Neuville

Répétition de chorale tous les jeudis de 18h à 19h au presbytère d'Escaudain.



Ils nous ont quittés :

<u>Abscon</u>: Jean Baptiste Blond, Edmond Ojdowski, Sigmund Stachowiak.

Escaudain: André Dessi, Françoise Georges née Huart, Félicia Palminteri née Tambuzzo, Jean Michel Bourgeois.

Lourches : Yvette Bailleux née Clarsin.

Neuville : André Noblécourt.

Roeulx: Luciano Adamo, Michel Carpentier.

Ils ont été accueillis dans la communauté chrétienne par le baptême :

<u>D' Abscon</u>: Nathan Landas, Marc Guilbert, Mathys Parent,

Valentine Housez.

<u>D'Escaudain</u>: Maël Feusels, Léa Chaker, Rocco

Tripodi, Lorenzce Binda.

<u>De Lourches</u>: Manon Grattepanche, Alisson

Vandendeeren.

<u>De Neuville</u>: Hugo Bouchacourt.

De Roeulx : Léo Gerbaud.

D'ailleurs: Lucie Vanderkelen, Manuel Melero, Elio Molara,

Maxence Moreels.



Ils se sont dit oui

<u>A Abscon</u>: Marie Dumortier et Loïc Sollié; Aurélie Godzina et Jonathan Neve.

A Escaudain: Vanessa Hajkiewicz et Bruno Christopher; Marie Laurence Deckx et Guy Leclercq.

A Neuville: Laetitia Suiveng et Tony Ferraro; Priscilla Scolari et Gianni Vanderkelen; Lydie Wallerant et

Clément Bronsart.

Abscon

-Mardi 21 juin à 14h15 partage d'Evangile. Escaudain

- lundi 13 juin 16h EAP suivie à 17h pour préparation du temps de prière du 7 juillet à la chapelle St Joseph à Denain

quelques rendez-vous

Doyenné de Denain

- <u>Mardi 7 juin 18h30</u> salle Ste Remfroye équipe pastorale avec une personne de chaque EAP
- <u>ieudi 16 juin 14h30</u> préparation en doyenné pour le passage de la porte sainte.
- <u>Mardi 21 juin 10h</u> presbytère de Douchy préparation du prochain CAMERA au.
- jeudi 23 juin 9h30 bureau caté avec une équipe de Raismes.





Communions à Roeulx

communions à Escaudain

Quelques groupes pendant le temps fort du Caté du 8 mai à Roeulx







Remise de l'Evangile à Lucie





Passage de la Porte Sainte de la Miséricorde A la chapelle St Joseph Bd Kennedy à Denain du samedi 2 juillet jusqu'au lundi 11 juillet

Accueil de la porte à St Joseph vers midi le samedi 2 juillet Veillée des églises le samedi 2 juillet à 19h à Abscon. Temps de prière près de la Porte sainte du dimanche 3 au lundi 11 juillet à 18h30

Plus de précisions dans la prochaine feuille

Permanence inscription mariage

Les samedis 4 et 18 juin de 10h à 11h30 à Escaudain. Il est conseillé de prendre rendez-vous avec Annick ou Nadège.

Pour les inscriptions au baptême Prendre le livret de famille

Pour tout renseignement, une demande, une écoute, une inscription au baptême etc. s'adresser aux permanences : **Permanences**

Escaudain maison paroissiale

Tous les jours de semaine sauf le jeudi de 10h à 11h30 Tél: 03 27 44 27 05

Abscon: samedi 10h/11h30 Tel 03 27 36 30 43 Lourches: mercredi 9h30/11h Tel 03 27 44 18 67 Neuville: mardi 9h30/11h30 Tel 03 27 44 06 13

Roeulx: mercredi 17h/18h Tel 03 27 44 16 23

Préparation au baptême

à 18h30 Escaudain jeudi 9 juin presbytère Abscon vendredi 17 juin salle derrière l'église. Lourches Mardi 28 juin Maison paroissiale (portakabin)

Églises ouvertes

Lourches: le mercredi matin Neuville: tous les matins de 8h30 à 11h30. Roeulx: le vendredi matin

« La joie de l'amour » exhortation apostolique sur l'amour dans la famille du pape François

Le texte aborde de nombreuses réalités familiales,... miséricorde, évangélisation... en voici quelques extraits tirés et choisis par le Pèlerin. Vous pouvez télécharger le texte intégral sur le site www.pelerin.com

La joie §1

« La joie de l'amour qui est vécue dans les familles, est aussi la joie de l'Église. Comme l'ont indiqué les Pères synodaux, malgré les nombreux signes de crise du mariage, « le désir de famille reste vif, spécialement chez les jeunes, et motive l'Église ». Comme réponse à cette aspiration, l'annonce chrétienne qui concerne la famille est vraiment une bonne nouvelle. »

Les migrants §46

Dans son exhortation, le pape François évoque toutes les familles, et pointe du doigt les difficultés que certaines traversent : pauvreté, chômage, habitat inadapté, migration... Autant de situations qui nécessitent, à ses yeux, une attention toute particulière.

« La mobilité humaine, qui correspond au mouvement naturel historique des peuples, peut se révéler être une richesse authentique, tant pour la famille qui émigre que pour le pays qui l'accueille. Mais la migration forcée des familles est une chose différente, quand elle résulte de situations de guerre, de persécution, de pauvreté, d'injustice, marquée par les aléas d'un voyage qui met souvent en danger la vie, traumatise les personnes et déstabilise les fa milles.

L'accompagnement des migrants exige une pastorale spécifique pour les familles en migration, mais aussi pour les membres du foyer familial qui sont demeurés sur leurs lieux d'origine. »

Un seul mariage §52

En quelques phrases, le pape François reconnait l'existence d'autres unions, mais rappelle qu'il n'y a pour l'Eglise que le mariage d'un homme et d'une femme qui puisse être reconnu comme seul chemin.

« Seule l'union exclusive et indissoluble entre un homme et une femme remplit une fonction sociale pleine, du fait qu'elle est un engage ment stable et permet la fécondité. Nous devons reconnaître la grande variété des situations familiales qui peuvent offrir une certaine protection, mais les unions de fait, ou entre personnes du même sexe, par exemple, ne peuvent pas être placidement comparées au mariage. Aucune union précaire ou excluant la procréation n'assure l'avenir de la société

Mais qui s'occupe aujourd'hui de soutenir les familles, de les aider à surmonter les dangers qui les menacent, de les accompagner dans leur rôle éducatif, d'encourager la stabilité de l'union conjugale ? »

La dignité de la femme §54

S'élevant contre les violences faites aux femmes, le pape François insiste sur les fruits d'un féminisme au service de « l'égale dignité » dans le couple

.« L'égale dignité entre l'homme et la femme nous pousse à nous réjouir que les vieilles formes de discrimination soient dépassées, et qu'au sein des familles un effort de réciprocité se réalise. Même si des formes de féminisme, qu'on ne peut juger adéquates, apparaissent, nous admirons cependant une œuvre de l'Esprit dans la reconnaissance plus claire de la dignité de la femme et de ses droits. »

La vocation du mariage §72

Regrettant la désaffection des jeunes couples pour le sacrement, le pape rappelle combien le mariage est aussi un engagement religieux, de l'ordre d'une vocation

« Le sacrement de mariage n'est pas une convention sociale, un rite vide ni le simple signe extérieur d'un engagement. Le sacrement est un don pour la sanctification et le salut des époux (...) Le mariage est une vocation, en tant qu'il constitue une réponse à l'appel spécifique à vivre l'amour conjugal comme signe imparfait de l'amour entre le Christ et l'Église

Par conséquent, la décision de se marier et de fonder une famille doit être le fruit d'un discernement vocationnel. »

Protéger la vie §83

« La valeur d'une vie humaine est si grande, et le droit à la vie de l'enfant innocent qui grandit dans le sein maternel est si inaliénable qu'on ne peut d'aucune manière envisager comme un droit sur son propre corps la possibilité de prendre des décisions concernant cette

vie qui est une fin en elle-même et qui ne peut jamais être l'objet de domination de la part d'un autre être humain. La famille protège la vie à toutes ses étapes, y compris dès ses débuts. »

Maternité § 171

« À toute femme enceinte, je voudrais demander affectueusement : protège ta joie, que rien ne t'enlève la joie intérieure de la maternité. Cet enfant mérite ta joie. Ne permets pas que les peurs, les préoccupations, les commentaires d'autrui ou les problèmes éteignent cette joie d'être un instrument de Dieu pour apporter une nouvelle vie au monde. Occupe-toi de ce qu'il y a à faire ou à préparer, mais sans obsession (...) Vis cet enthousiasme serein au milieu de tes soucis, et demande au Seigneur de protéger ta joie pour que tu puisses la transmettre à ton enfant. »

Fiancailles §211

prolongé doivent assurer que les fiancés ne voient pas le mariage comme la fin du parcours, mais qu'ils assument le mariage comme une vocation qui les lance vers l'avant, avec la décision ferme et réaliste de traverser ensemble toutes les épreuves et les moments difficiles. (...) Ces apports ne sont pas uniquement des convictions doctrinales, et ne peuvent même pas être réduits aux précieuses ressources spirituelles que l'Église offre toujours, mais ils doivent aussi être des parcours pratiques, des conseils bien concrets, des tactiques issues de l'expérience, des orientations psychologiques. Tout cela configure une pédagogie de l'amour qui ne peut ignorer la sensibilité actuelle des jeunes, en vue de les motiver intérieurement. »

« Aussi bien la préparation immédiate que l'accompagnement plus

L'homosexualité §250

« Avec les Père synodaux, j'ai pris en considération la situation des familles qui vivent l'expérience d'avoir en leur sein des personnes manifestant une tendance homosexuelle, une expérience loin d'être facile tant pour les parents que pour les enfants.

C'est pour quoi, nous désirons d'abord et avant tout réaffir mer que chaque personne, indépendamment de sa tendance sexuelle, doit être respectée dans sa dignité et accueillie avec respect, avec le soin d'éviter « toute marque de discrimination injuste » et particulièrement toute forme d'agression et de violence. »

Intégrer les divorcés-remariés §296-297

«Le Synode s'est référé à diverses situations de fragilité ou d'imperfection. À ce sujet, je voudrais rappeler ici quelque chose dont j'ai voulu faire clairement part à toute l'Église pour que nous ne nous trompions pas de chemin : « Deux logiques parcourent toute l'histoire de l'Église : exclure et réintégrer [...]. La route de l'Église, depuis le Concile de Jérusalem, est toujours celle de Jésus : celle de la miséricorde et de l'intégration [...]. Il s'agit d'intégrer tout le monde, on doit aider chacun à trouver sa propre manière de faire partie de la communauté ecclésiale, pour qu'il se sente objet d'une miséricorde "imméritée, inconditionnelle et gratuite". Personne ne peut être condamné pour toujours parce que ce n'est pas la logique de l'Évangile. Je ne me réfère pas seulement aux divorcés engagés dans une nouvelle union, mais à tous, en quelque situation qu'ils se trouvent. »

Discernement §300

« Si l'on tient compte de l'innombrable diversité des situations concrètes, comme celles mentionnées auparavant, on peut comprendre qu'on ne devait pas attendre du Synode ou de cette Exhortation une nouvelle législation générale du genre canonique, applicable à tous les cas.

Il faut seulement un nouvel encouragement au discernement responsable personnel et pastoral des cas particuliers, qui devrait reconnaître que, étant donné que « le degré de responsabilité n'est pas le même dans tous les cas », les conséquences ou les effets d'une norme ne doivent pas nécessairement être toujours les mêmes. Les prêtres ont la mission d'accompagner les personnes intéressées sur la voie du discernement selon l'enseignement de l'Église et les orientations de l'évêque. »